

SERUGENDO Laurent
c/o MINAFFET
B.P 179 KIGALI

248
10/89

N° de compte : 208377/09 CER

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (625 FRW), pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays, comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 10 juillet 1989

Le Déclarant :

SERUGENDO Laurent

[Signature]

Pour approbation :

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

[Signature]

go
IMBANGENBAZI Fabien
Directeur Général des Affaires
Administratives et Juridiques

Vu pour vérification et approbation imputation
à charge du 18/16.2303/2
inscrit sous poste du 14/9/89
Kigali, le 14/9/89
Le Directeur des Crédits

[Signature]

*Pour acquit Serugendo
N° C.I. 19471
Compte Mutua Gisenye
Laurent
Beuf*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 OCT. 1989

Paiement par Comptes
No. 0024 autor.
Kigali, le 10 OCT 1989
Le Directeur du Trésor

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Dr Casimir BIZIMUNGU, Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
autorise M. SERUGENDO L.
à se rendre Kigali-Ville-Bicumbi-Kigali-Ville
Pour Raison de service

687 ✓

Arrivée le 8/6/89
Départ le 8/6/89



Date de départ : le 8/6/1989
Date de retour : le 8/6/1989
Durée de mission : 1 jour.



Kigali, le 8/6/1989

Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damascène
Secrétaire Général

[Handwritten signature]

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné.. Dr. Casimir BIZIMUNGU, Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
autorise M. SERUGENDO L.
à se rendre Kigali-Ville-Bicumbi-Kigali-Ville
Pour Raison de service

Arrivée le 8/6/89

Départ le 8/6/89

Date de départ : le 8/6/1989

Date de retour : le 8/6/1989

Durée de mission : 1 jour.

Kigali, le 8/6/1989

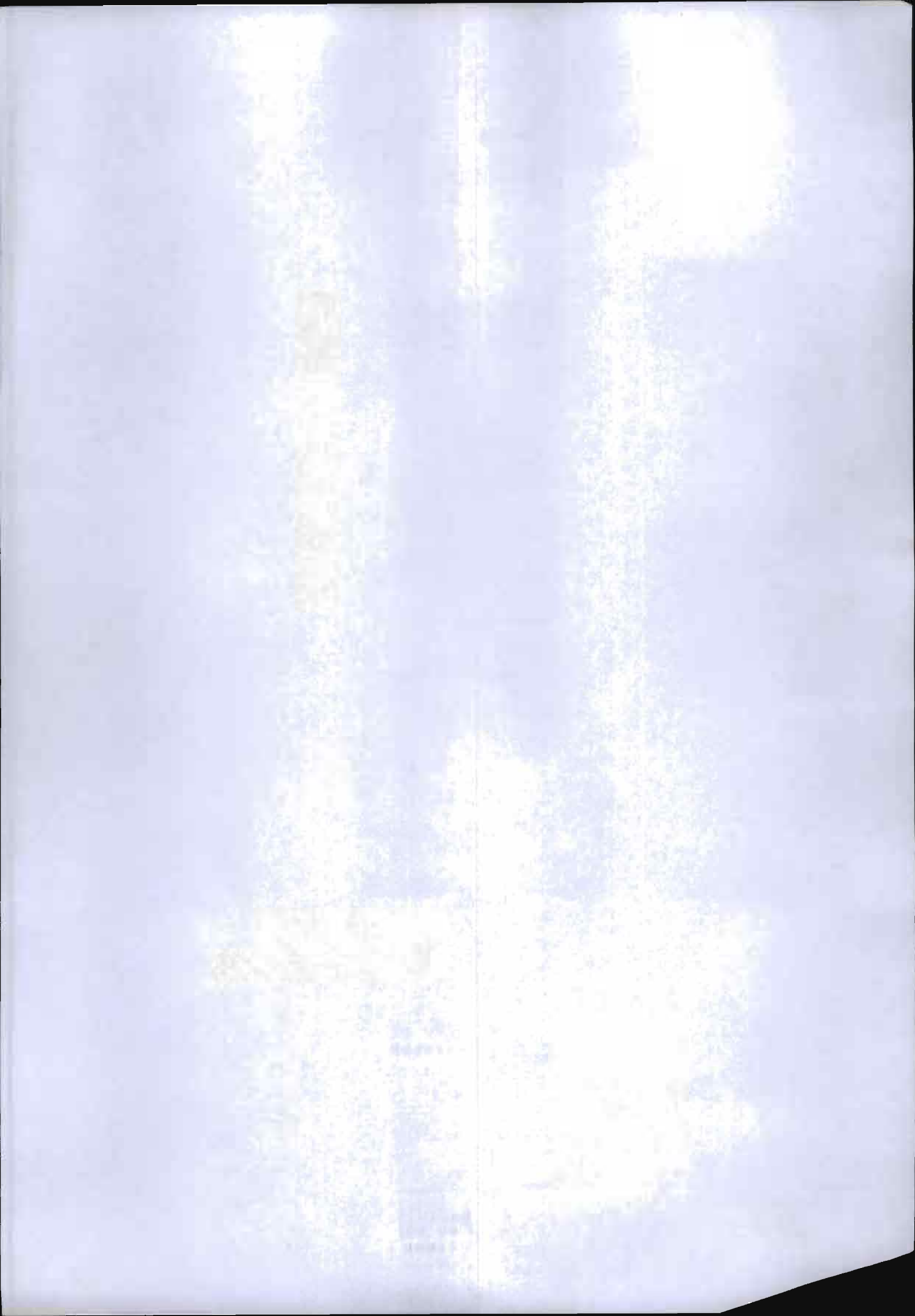


Dr Casimir BIZIMUNGU

Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damascène
Secrétaire Général

[Handwritten signature]



SERUGENDO Laurent

N° 208377/09 CER

c/• MINAFFET

B.P 179 KIGALI

250 / 10 / 89

16 OCT 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale doit à Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de : MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS RWANDAIS (1.875 FRW) pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays, comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 16 mai 1989

Le Déclarant:

SERUGENDO Laurent

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Payement par
No. *0024* autorisé
Kigali, le *10 OCT 1989*
Le Directeur du Trésor

Pour approbation

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

[Handwritten signature]
M. BIZIMUNGU Fabrice
Directeur Général des Affaires
Administratives et Juridiques

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge de *18916 830 311*
inscrit sous *4* *14/9/1989*

Kigali, le *14/9/1989*
Le gestionnaire des crédits,

[Handwritten signature]

Paul acquit Serugendo L.
020 5. 19871
Com. Matura
Préf. Gidenzi

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le *05 OCT 1989*

[Handwritten signature]

SERUGENDO Laurent
c/o MINAPPET
B.P 179 KIGALI

N° de compte : 208377/09 CER

247 / 10/89

10 OCT 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise,
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à
Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS
(625 FRW), pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays, comme
l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Kigali, le 16 mai 1989

Le Déclarant

SERUGENDO Laurent

[Handwritten signature]

Pour approbation

Dr. Casimir BIZIMUNGU

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FRANCAIS
Kigali, le 05 OCT. 1989

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 189-05-230-3-12
Inscrit sous le 14/9/89

Le Directeur des Finances,

~~IBYI GEMBABAZI Fashy
Directeur Général des Affaires
Administratives et Judiciaires~~

[Handwritten signature]

Paiement par Comptes
No. 0084 autorisé
Kigali, le 10 OCT 1989
Le Directeur du Trésor

Pour apud Serugendo Laurent
N° c.i. 19421
Compte Mutua Gidemyi
[Handwritten signature]

SERUGENDO Laurent

c/o MINAFFET

B.P 179 KIGALI

N° de compte : 208377/09 CER

DECLARATION DE CHANGE

Le Gouvernement de la République Rwandaise,
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à
Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS
(625 FRW), pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays, comme
l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Kigali, le 16 mai 1989

Le Déclarant

SERUGENDO Laurent

[Signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 OCT. 1989

Pour approbation

Dr. Casimir NDIRUMUKU

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

[Signature]
Ministère des Affaires
Etrangères et de la Coopération
Internationale

18/16 2303 12
3 14/9/1989
14/9/1989

[Signature]

Ministère du Trésor
No. 0024
Kigali, le
Le Directeur du Trésor

Pour acquit Serugendo Laurent
N° C. I. 19471
Camaune Mutwa Gisanyu
[Signature]

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné **Dr. Casimir BIZIMUNGU**
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
autorise M. **SERUGENDO**
à se rendre **KIGALI-VILLE, RUHENGERI-KIGALI, VILLE**
Pour **Raison de service**

Belu

Date de départ : le 4/5/1989
Date de retour : le 4/5/1989
Durée de mission : 1 jour

Belu 4/5/89
Belu 4/5/89
Byandagana Etienne
secrétaire

Kigali, le 3/5/1989

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné **Dr. Casimir BIZIMUNGU**
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
autorise M. **SERUGENDO**
à se rendre **KIGALI-VILLE RUHENGARI-KIGALI VILLE**
Pour **Raison de service**

Handwritten signature

Date de départ : le 4/5/1989

Date de retour : le 4/5/1989

Durée de mission : 1 jour

Kigali, le 3/5/1989

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale



200/10/89

SERUGENDO Laurent
C/o MINAFFET
B.P.179 KIGALI

N^o de compte : 208377/09 CER

08 OCT. 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur SERUGENDO Laurent la somme de SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (625 FRW.-) pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.-

Fait à Kigali, le 2/5/1988

Pour approbation :

Le Déclarant :

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

SERUGENDO Laurent

~~YVON ZABAZI Faby
Directeur Général des Aff.
Administratives et Juridiques~~

[Signature]

Vu pour vérification au bureau, en station
à charge du *10/10/89*
Inscrit sous le n^o *14/9/1989*
Kigali, le *14/9/1989*
Le gestionnaire des crédits,

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 OCT. 1989

Paiement par Comptable
No. *0224* autorisé
Kigali, le 10 OCT. 1989
Le Directeur du Trésor

*Pour acquit Serugendo Laurent
N^o c. i. 1944
Com. Mutua Gisungu*

SERUGENDO Laurent
C/o MINAPPET
B.P.179 KIGALI

N° de compte : 208377/09 GER

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur SERUGENDO Laurent la somme de SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (625 FRW.-) pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.-

Fait à Kigali, le 2/5/1988

Pour approbation :

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

HATANGENGE BRAZI
Directeur Général des Affaires
Administratives et Juridiques

Le Déclarant :

SERUGENDO Laurent

Serugendo Laurent

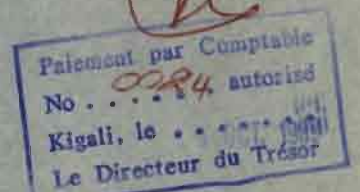
Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du

Inscrit sous poste

Kigali, le

Le gestionnaire des crédits,



Pour acquit Serugendo Laurent
N° C.I. 19471
Camille Mutwara Gisenzi

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Docteur Casimir BIZIMUNGU, Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
autorise Monsieur SERUGENDO Laurent
à se rendre KIGALI-Ville-RUHENGERI-KIGALI-Ville
Pour Raison de service

625 ✓

Arrivée le 11/4/89
Dép. le 11/4/89

Date de départ ; 11/4/1989

Date de retour : 11/4/1989

Durée de mission : 1 jour



Kigali, le 11 avril 1989



Dr Casimir BIZIMUNGU

Ministre des Affaires Etrangères

et de la Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damascène
Secrétaire Général

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Docteur Casimir BIZIMUNGU, Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
autorise Monsieur SERUGENDO Laurent
à se rendre KIGALI-Ville-RUHENGERI-KIGALI-Ville
.....
.....
Pour Raison de service
.....

Vu

Date de départ : 11/4/1989

Date de retour : 11/4/1989

Durée de mission : 1 jour

Arrivé le 11/4/89
Dép. le 11/4/89



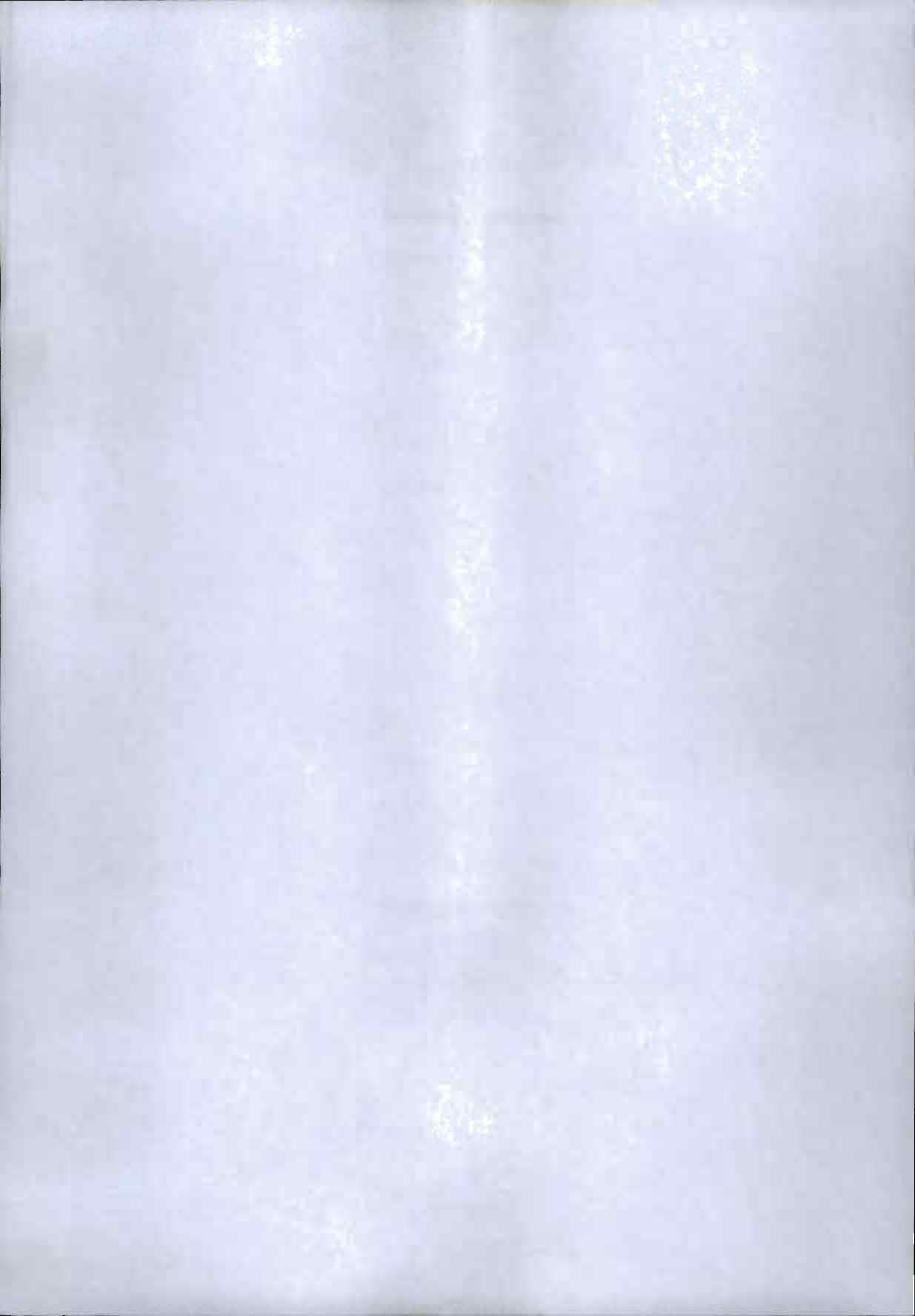
Kigali, le 11 avril 1989



Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damascène
Secrétaire Général

[Handwritten signature]



SERUGENDO Laurent
C/° MINAFFET
KIGALI

Kigali, le 5 Avril 1989

242 / 19

NO DE COMPTE : 208377/09 CER

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de Six cent vingt cinq francs rwandais (625 Frw) pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays suivant l'ordre de mission en annexe.

[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

Paiement par Comptable
No *0024* . autorisé
Kigali, le *14 OCT. 1989*
Le Directeur du Trésor

Le Déclarant:
SERUGENDO Laurent.

[Handwritten signature]

Pour approbation:

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale,

Casimir BIZIMUNGU

[Handwritten signature]
Ministère des Affaires
Etrangères et Juridiques

Vu pour vérification, approbation, imputation
à ch. n. de *18916:00312*
Inscrit sous code *9* du *14/10/1989*

Kigali, le *14/10/1989*

Le gestionnaire des crédits

[Handwritten signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le *05 OCT. 1989*

*Rec. Pour acquit Serugendo Laurent
Camille Ntawera guseyiff*

SERUGENDO Laurent
C/° MINAFETET
KIGALI

Kigali, le 5 Avril 1989

NO DE COMPTE : 208377/09 CER

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur SERUGENDO Laurent, la somme de Six cent vingt cinq francs rwandais (625 Frw) pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays suivant l'ordre de mission en annexe.

Paiement par Comptable
No. 0224 autorisé
Kigali, le 14/09/1989
Le Directeur du Trésor

Le Déclarant:
SERUGENDO Laurent.

Pour approbation:

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale,

Casimir BIZIMUNGU.

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 OCT. 1989

189/16 010312
9/14/9/1989
Kigali, le 14/09/1989
Le gestionnaire des crédits

Pour acquit Serugendo Laurent
no C.I. 1947
Muteba Giduzi

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné.....Dr Casimir BIZIMUNGU.....
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.....
autorise M..SERUCENDO Laurent.....
à se rendre Kigali Ville - Byumba - Kigali Ville.....
.....
.....
Pour raison de service.....
.....

6084

Byumba le 19/3/1989
Byumba le 19/3/1989
Préf. de Byumba
Préf. des services
Préfecture BYUMBA

Date de départ : Le 19/3/1989
Date de retour : Le 19/3/1989
Durée de mission : 1 jour

Kigali, le 19/3/1989.....

Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damascène
Secrétaire Général



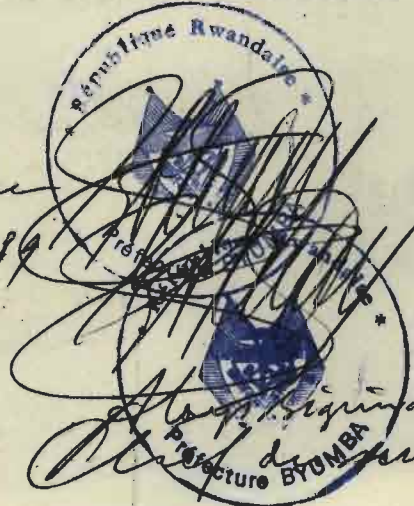
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

ORDRE DE MISSION

Je soussigné... Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
autorise M. SERUCENDO Laurent
à se rendre Kigali-Ville - Byumba - Kigali-Ville
.....
Pour raison de service

Handwritten signature in red ink

*Byumba
Le 19/3/1989*
*Byumba
Le 19/3/1989*



Date de départ : Le 19/3/1989
Date de retour : Le 19/3/1989
Durée de mission : 1 jour

Signature
Secrétariat BYUMBA

Kigali, le 19/3/1989.....

Dr Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

BIZIMANA Jean-Damasque
Secrétaire Général



